

---

## Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2019

### Procès-verbal

Adopté lors du conseil d'administration du 2 juillet 2019

---

La séance a débuté à 12 h 00 par l'ouverture de l'instance par la Présidente Carole SPRANG.

L'ordre du jour a été mis en œuvre comme suit :

- Propos liminaire de la Présidente
- Bilan de l'année 2018 (présentation et débat)
  - Rapport moral et mise en œuvre du plan de continuation (Carole SPRANG)
  - Rapport d'activités (Interventions de Patrick CHENU, Franck ESVAN-GAUTIER, Abdelhake HAMDOUN, Camille KHAIRALLAH, Max LEGUEM, Graziana LUCARELLI)
  - Intervention de Daniel FREDOUT, directeur général de la CMJCF
  - Interventions des représentants du personnel (Olivier MOREAU, secrétaire du CSE, Alexandre BEDU, syndicat SEP-UNSA, Thierry SORET, FERC-CGT)
  - Rapport du Commissaire aux comptes Guillaume REMY (In Extensio IdF)
  - Rapport financier (Christian DIAMANTE)
  - Budget prévisionnel 2019 (Patrick CHENU)
  - Montant de la cotisation 2020 (Danielle PETERS)
  - Rapport d'orientation pour l'année à venir (Carole SPRANG)
- Présentation du projet « la MJC a changé ma vie » (Ariane BOURRELIER)
- Présentation des candidatures
  - Candidatures des membres élus au CA
  - Ratification des membres associés au CA

TOTAL DES MANDATS STATUTAIRES : 276

49 ASSOCIATIONS PRÉSENTES OU REPRÉSENTÉES

MJC OU ASSOCIATIONS PRÉSENTES OU REPRÉSENTÉES : 185 MANDATS, SOIT 67,02 %

Les votes, à bulletin secret, ont été exprimés par collectage des bulletins spécifiques à chaque scrutin précédé d'un émargement.

Les décisions ont été prises à la majorité absolue des voix exprimées.

Les scrutateurs des bureaux de vote ont été désignés.

#### Bureau de vote N° 1 (A - F)

Président : A. Vigeanel

Scrutateur : A. Mathi

Scrutateur : C. Khairallah

#### Bureau de vote N° 2 (G - N)

Présidente : E. ESPAGNE

Scrutateur : Q. NEKILI

Scrutateur : P. ANAMBA-ONANA

Bureau de vote N° 3 (M - Z)

Président : C. SPRANG

Scrutateur : C. HENRY

Scrutateur : P. NIVOLLE

**VOTE N°1**

**RÉSOLUTION 1 : Approbation du rapport moral**

Total exprimés	OUI	149 votes	80,5 %
Total exprimés	NON	17 votes	9,2 %
Total exprimés	Blanc ou nul	19 votes	10,3 %

Le rapport moral est approuvé

**VOTE N°2**

**RÉSOLUTION 2 : Approbation du rapport financier**

Total exprimés	OUI	146 votes	77,7 %
Total exprimés	NON	32 votes	17,0 %
Total exprimés	Blanc ou nul	10 votes	5,3 %

Le rapport financier est approuvé

**RÉSOLUTION 3 : Approbation des comptes 2018**

Total exprimés	OUI	162 votes	87,6 %
Total exprimés	NON	21 votes	11,3 %
Total exprimés	Blanc ou nul	2 votes	1,1 %

Les comptes 2018 sont approuvés avec un résultat consolidé de + 502 234,95 €

**RÉSOLUTION 4 : Approbation de l'affectation de l'excédent de l'exercice 2018**

Total exprimés	OUI	162 votes	87,6 %
Total exprimés	NON	17 votes	9,2 %
Total exprimés	Blanc ou nul	6 votes	3,2 %

L'affectation de l'excédent de l'exercice 2018, soit 502 234,95 € au report à nouveau est approuvée

**RÉSOLUTION 5 : Approbation du budget prévisionnel 2019**

Total exprimés	OUI	149 votes	80,5 %
Total exprimés	NON	34 votes	18,4 %
Total exprimés	Blanc ou nul	2 votes	1,1 %

Le budget prévisionnel établi pour 2019 est approuvé

## VOTE N°3

### RÉSOLUTION 6 : Approbation du montant des cotisations 2020

Le Conseil d'Administration a soumis à l'Assemblée Générale deux choix possibles de calculs des cotisations basées sur l'auto déclaration des associations affiliées :

#### CHOIX 1 :

- **1,00 €/adhérent sur la base du nombre d'adhérents déclarés au 31/08/2019**
- **0,48 % du montant des produits annuels de l'année 2018 ou 2017/2018 si exercice appliqué sur la saison** (hors produits exceptionnels, valorisation des apports indirects des collectivités et d'éventuelles dotations pour réalisations de travaux sur les bâtiments), pour un montant des produits inférieur ou égal à 1,2 M€. La part supérieure à 1,2 M€ donnera lieu à un calcul sur la base de 0,24 %. Le coût des postes de direction étant soustrait des produits pour les MJC qui prennent en charge sur leur budget propre le directeur et/ou le directeur-adjoint (fédéral ou non) pour rétablir l'égalité avec celles qui bénéficient d'une prise en charge de ces postes par la Ville.

#### CHOIX 2 :

- **1,80 €/adhérent sur la base du nombre d'adhérents déclarés au 31/08/2019**
- **0,40 % du montant des produits annuels de l'année 2018 ou 2017/2018 si exercice appliqué sur la saison** (hors produits exceptionnels, valorisation des apports indirects des collectivités et d'éventuelles dotations pour réalisations de travaux sur les bâtiments), pour un montant des produits inférieur ou égal à 1,2 M€. La part supérieure à 1,2 M€ donnera lieu à un calcul sur la base de 0,24 %. Le coût des postes de direction étant soustrait des produits pour les MJC qui prennent en charge sur leur budget propre le directeur et/ou le directeur-adjoint (fédéral ou non) pour rétablir l'égalité avec celles qui bénéficient d'une prise en charge de ces postes par la Ville.

#### Dans les deux cas, pour les unions et fédérations :

- **Pour les Unions ou Fédérations départementales, l'adhésion sera de 323 €.**
- **Pour les Unions locales, l'adhésion sera de 19 €.**

#### Résultat des votes

Total exprimés CHOIX 1	OUI	114 votes	62 %
Total exprimés CHOIX 2	OUI	47 votes	25,5 %
Total exprimés sur aucun des choix		23 votes	12,5 %

Le montant des cotisations 2020, tel qu'explicité ci-dessus, est approuvé pour le CHOIX 1



## VOTE N°4

### RÉSOLUTION 7 : Élection au Conseil d'Administration des représentants des associations locales

Actuellement 12 postes au CA régional ne sont pas pourvus.

Les candidats élus en 2019 seront sortants en 2022. Il y a 3 candidatures pour 12 postes à pourvoir (6 postes à 3 ans, 4 postes à 2 ans et 2 postes à 1 an).

#### Candidatures administrateurs

3 candidats se sont présentés pour 12 postes :

- Charles HENRY	185 Voix	ÉLU
- Alexandre MATHI	185 Voix	ÉLU
- Daniel ZYLBERBERGI	185 Voix	ÉLU

Les 3 administrateurs sont élus sur un mandat de trois ans.

### RÉSOLUTION 8 : Ratification du Réseau Education Populaire (REP) en tant que membre associé

Total exprimés	OUI	153 voix	ELU
----------------	-----	----------	-----

Le REP est ratifié par l'assemblée générale comme membre associé du Conseil d'Administration de la FRMJC-IdF pour une année.

### RÉSOLUTION 9 : Ratification de l'Université Paris-Est-Créteil (UPEC) en tant que membre associé

Total exprimés	OUI	164 voix	ELU
----------------	-----	----------	-----

L'UPEC est ratifiée par l'assemblée générale comme membre associé du Conseil d'Administration de la FRMJC-IdF pour une année.

#### Représentants des coordinations départementales

UDMJC 77	Patricia JULIAN
UDMJC 91	Alain ROCH

La Présidente remercie l'Assemblée Générale pour la tenue et la qualité des échanges.

Le Conseil d'Administration remercie les représentants des MJC de la confiance témoignée à travers les votes exprimés.

La Présidente,  
Carole SPRANG

La Secrétaire de séance,  
Sylvie METROPE

PJ : Liste des associations affiliées présentes et représentées

**Liste des associations présentes ou représentées  
Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2019**

BLC	BEAUCHAMPS (*)
MPT-MJC	BOISSY L'AILLERIE (*)
MJC C. Faure	BONNEUIL SUR MARNE
MJC	BRIIS SOUS FORGES (*)
MLC	CESSON - VERT SAINT DENIS
MJC - MPT	CHATOU (*)
ALC	CHEVREUSE (*)
MJC – INTERMEDES ROBINSON	CHILLY MAZARIN (*)
MJC l'OREILLE CASSEE	COMBS LA VILLE (*)
M.J.C. LES TERRASSES	CONFLANS SAINTE HONORINE
MJC-MPT FERNAND LEGER	CORBEIL ESSONNES (*)
MJC MONT MESLY MADELEINE REBERIOUX	CRETEIL
MJC CLUB	CRETEIL (*)
MJC LA HAYE AUX MOINES	CRETEIL (*)
MJC VILLAGE	CRETEIL (*)
MAISON POUR TOUS	CROIX (*)
MJC	GOMETZ LE CHATEL (*)
MCL	GRETZ ARMAINVILLERS (*)
MJC / MPT JEAN VILAR	IGNY
MJC ESPACE ICARE	ISSY LES MOULINEAUX (*)
ACJ	JUVISY SUR ORGE
SYNAPSE MJC-MPT	JUZIERS (*)
CLC	LE MESNIL SAINT DENIS (*)
MJC	LES CLAYES SOUS BOIS (*)
APJC	LES PAVILLONS SOUS BOIS (*)
MJC CENTRE CULTUREL COLINE SERREAU	LIMEIL BREVANNES (*)
MJC LE STUDIO	LIMOURS
MJC / MPT CAMILLE CLAUDEL	LOGNES
Union Locale des MJC-MPT CS de Paris-Vallée de la Marne	LOGNES
MJC	MAREIL MARLY (*)
MJC ESPACE SOPH'ARTS	MONTESSON (*)
MLC	MONTIGNY LES CORMEILLES (*)
MJC RELIEF	MORANGIS (*)
MJC Louis LEPAGE	NOGENT SUR MARNE
MJC Maison pour tous de Noisiel	NOISIEL
MJC Jacques TATI	ORSAY
MJC THEATRE DES TROIS VALLEES	PALaiseau
CRL 10 - CLUB RECHERCHE ET LOISIRS 10 <sup>ème</sup>	PARIS
MJC PARIS-MERCOEUR	PARIS
ASSOCIATION LES HAUTS DE BELLEVILLE	PARIS
MJC/MPT BORIS VIAN	PONTAULT-COMBAULT
MJC CS L'USINE A CHAPEAUX	RAMBOUILLET (*)
UDMJC 91	RIS ORANGIS (*)
MJC/MPT	SAINTE GENEVIEVE DES BOIS (*)
MJC / MPT	SARTROUVILLE
MJC / MPT François RABELAIS	SAVIGNY SUR ORGE (*)
MJC ANDRE PHILIP	TORCY (*)
MJC – ESPACE PIERRE BROSSOLETTE	VILLENEUVE LA GARENNE (*)
MJC LES PASSERELLES	VIRY CHATILLON
REP	
UPEC	

(\*) Association représentée